



Investir pour *un avenir durable*

S'engager dans la durée constitue l'une de nos valeurs fondamentales, et nous sommes convaincus que nous pouvons jouer un rôle actif en faveur d'un monde plus responsable. C'est pourquoi nous vous proposons des solutions durables qui répondent à vos aspirations et vous permettent d'aligner votre portefeuille à vos convictions.



ODDO BHF
BANQUE PRIVÉE

Des solutions sur mesure pour chaque profil d'investisseur

Une gestion sous mandat responsable

- **Une approche globale ESG** : l'ensemble de nos mandats classiques sont classés Article 8 SFDR*.
- **Un mandat investissement durable spécifique** : conçu pour les investisseurs souhaitant aller plus loin, il est classé Article 9 SFDR*.

Une sélection rigoureuse de fonds d'investissement

- **Internes** : 80% des fonds ODDO BHF Asset Management intègrent des critères ESG.
- **Externes** : une offre de fonds cotés sélectionnés pour leurs critères de durabilité.

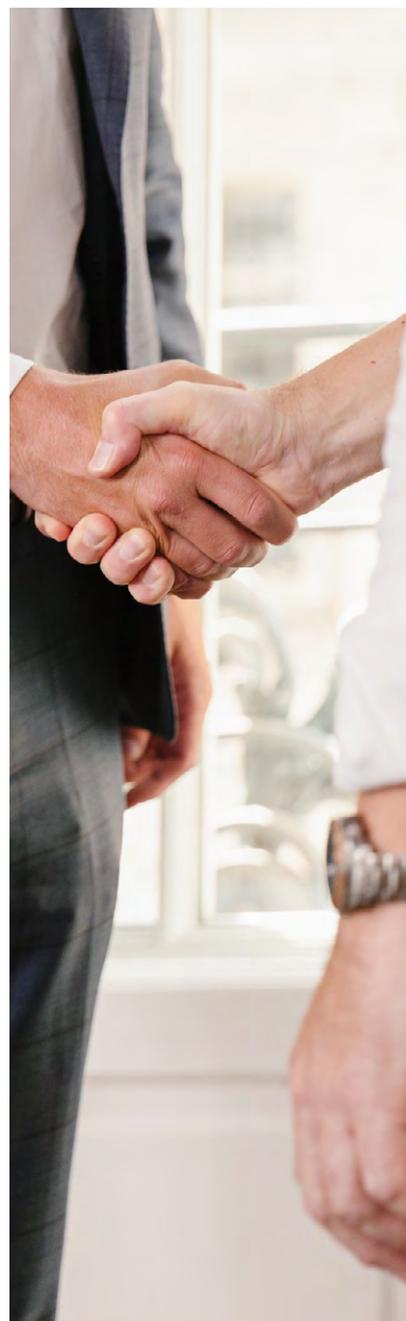
Des investissements en actifs non cotés

Nous proposons des fonds internes et externes dédiés aux enjeux de transition.

L'ESG au cœur de nos *mandats de gestion*

Notre approche repose sur une méthodologie rigoureuse et des engagements concrets :

- Une politique d'exclusion sectorielle* stricte
- Un objectif d'intensité carbone* inférieur au marché global
- Un suivi des controverses et un dialogue actif avec les entreprises pour renforcer leurs engagements ESG





L'investissement durable signifie-t-il renoncer au rendement ?

Chez ODDO BHF, nous sommes convaincus que l'investissement responsable n'est pas un compromis, mais un atout stratégique :

- **Une meilleure résilience des entreprises :** anticipation des risques climatiques, attractivité renforcée, conformité aux nouvelles réglementations.
- **Une vision long terme** alignée avec les grands enjeux de la transition.
- **Des performances passées avérées :** Sur les 5 dernières années, la performance annualisée de l'indice MSCI Europe ISR (avec des exclusions ESG) a surperformé l'indice MSCI Europe (sans exclusions ESG), à l'exception de 2022.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 YTD*
MSCI Europe	-4.7%	22.4%	-11.9%	12.7%	5.8%	11.2%
MSCI Europe ISR (Investissement Socialement Responsable)	2.1%	28.2%	-13.4%	19.8%	9.0%	-2.04%

*Données au 29/08/2025

Quelles sont nos positions sur *les secteurs sensibles* ?

Énergies fossiles : une position engagée

Nous avons adopté chez ODDO BHF Banque Privée, une politique de sortie du charbon. En 2024, notre exposition aux énergies fossiles conventionnelles était inférieure à 5 %.

La défense : une approche éthique et évolutive

Nous excluons les armes controversées* de nos investissements, tout en maintenant une veille active avec des experts du secteur pour ajuster nos critères. Notre mandat de gestion Investissement Durable exclut aussi les armes conventionnelles.

Ce qui nous différencie

LA TRANSPARENCE AU COEUR DE NOS ACTIONS

Par-dessous tout, nous apportons de la transparence sur nos méthodes et les impacts des portefeuilles grâce à une communication claire et pédagogique.

UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

Des gérants de portefeuille spécialisés en ESG. Une équipe de 5 analystes ESG au sein de notre bureau de recherche.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA PHILANTHROPIE

Avec une expérience de plusieurs dizaines d'années en accompagnement aux organismes sans but lucratif, nous structurons vos projets de philanthropie grâce à un réseau multidisciplinaire.

UNE RECONNAISSANCE DU MARCHÉ

ODDO BHF Banque Privée a reçu le Prix Transparence de la Finance Durable 2024 et le Prix de l'Engagement Responsable 2025 par l'AGEFI.

Depuis 2025, ODDO BHF est également signataire des PRI*.

GLOSSAIRE ET AVERTISSEMENTS

Ce document a été préparé par ODDO BHF dans un but purement informatif. Il ne saurait créer de quelconques obligations à charge de ODDO BHF. Les opinions émises dans ce document correspondent aux anticipations de marché de ODDO BHF au moment de la publication de document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF.

TERMES

DÉFINITIONS

Armes controversées	Nous considérons ainsi les armes de destruction massives soumises à des traités internationaux, les armes conventionnelles problématiques, l'uranium, la production, le commerce et stockage de ceux-ci.
Armes conventionnelles	Il s'agit des armes qui n'ont pas le potentiel de causer des dommages excessifs ou indiscriminés, de violer les normes internationales ou de provoquer des destructions massives.
Intensité carbone	L'intensité carbone s'exprime en tonnes de CO ₂ par millions d'euros de chiffre d'affaires. Les scopes 1 et 2 correspondent aux émissions directes et indirectes liées à l'énergie consommée par les entreprises du portefeuille. Le scope 3 offre une vue d'ensemble des émissions de carbone, incluant les impacts de la chaîne de valeur.
MSCI ACWI (indice)	L'indice boursier MSCI ACWI suit plus de 2 000 actions dans la plupart des pays du monde, à la fois les pays développés et les pays émergents. Nous l'utilisons pour décrire le « marché global ».
MSCI ESG Research	L'outil MSCI ESG Research constitue un prestataire de données extra-financières, qui a été mis en place pour travailler sur l'intégration progressive des risques en matière de durabilité dans nos services d'investissement. Cependant, il convient de noter que l'analyse conduite par MSCI se fait a posteriori et après étude. Ainsi, les données se mettent à jour plusieurs semaines voire plusieurs mois après les faits.
ODD	Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont 17 objectifs à atteindre d'ici 2030. Ils ont été établis par les Etats membres des Nations Unies en 2015.
Politique d'exclusion	Armes controversées: exclusion totale. Armes conventionnelles, civiles et nucléaires : 5 % du chiffre d'affaires. Pétrole et gaz non conventionnels: Extraction et production de pétrole et gaz non conventionnels (inclut le pétrole et gaz de schiste, ainsi que les sables bitumineux) : 5 %. Zone arctique (extraction, production et exploitation de pétrole et de gaz (conventionnels et non conventionnels)) : 10 %. Charbon thermique (extraction) : Production > 5 % ou 8 millions de tonnes par an. Charbon thermique (production d'énergie) : 20 %. Développement de nouveaux projets de charbon (toute entreprise opérant dans l'extraction minière ou la production d'électricité et qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet) : Exclusion totale. Tabac, pornographie, jeux de hasard : 5 %.
PRI	Lancée en 2006 à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, l'organisation PRI (Principles for Responsible Investment) constitue aujourd'hui la plus grande initiative mondiale en faveur de l'investissement responsable, avec pour mission de favoriser l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les pratiques des acteurs financiers. À date, les PRI regroupent plus de 5 300 signataires dans le monde, représentant plus de 128 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.
SFDR	L'Union Européenne a publié un règlement qui vise à promouvoir et renforcer la transparence des acteurs financiers dans la prise en compte des critères ESG. Baptisé SFDR, ce règlement a pour objectif de favoriser le développement durable et de protéger les investisseurs contre le « greenwashing ». Afin de permettre aux investisseurs de comparer et de choisir les produits qui correspondent le mieux à leurs préférences, 3 niveaux de prise en compte de critères de durabilité ont été instaurés. Article 6 : aucune prise en compte de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les placements dits « Article 6 » n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG. Ce sont tous les autres placements qui ne sont ni « Article 8 » ni « Article 9 ». Article 8 : promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les placements dits « Article 8 » font la promotion de critères sociaux et/ou environnementaux dans leur processus d'investissement (pour autant que les sociétés appliquent des pratiques de bonne gouvernance). Les placements dits « Article 9 » ont pour objectif l'investissement durable dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, sans causer de préjudice à un autre objectif, et dans des sociétés qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Si un placement peut être composé de 0 % à 100 % d'investissements durables, un placement « Article 9 » ne devra réaliser que des investissements durables.



ODDO BHF

BANQUE PRIVÉE

ODDO BHF BANQUE PRIVÉE



Paris

12 boulevard de la Madeleine
75440 Paris Cedex 09
+33 1 44 51 85 00

Lyon

2, rue Grôlée
69002 Lyon
+33 4 72 68 27 00

Marseille

4, bis boulevard Rivet
13008 Marseille
+33 4 91 62 77 33

Strasbourg

30, rue de la Mésange
67000 Strasbourg
+33 3 88 24 95 95

Bordeaux

52 cours de l'intendance,
33 000 Bordeaux, France
+33 1 44 51 85 00

www.pwm.oddo-bhf.com

Suivez nos actualités



ODDO BHF SCA est une société en commandite par actions, au capital de 73 193 472 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 652 027 384 et dont le siège est situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09, agréée sous le numéro 45850, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, place de Budapest à Paris - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09, tél. : 01 49 95 40 00), en qualité d'établissement de crédit et prestataire de services d'investissement, habilité à rendre l'ensemble des services d'investissement visés par le Code monétaire et financier à l'exception du service d'exploitation d'un système multilatéral de négociation au sens de l'article L.424-1 et d'exploitation d'un système organisé de négociation au sens de l'article L.425-1 du même code. ODDO BHF SCA est inscrite à l'Orias sous le numéro 08 046 444. Cette immatriculation peut être vérifiée sur le site internet www.orias.fr. ODDO BHF SCA exerce son activité de courtier sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.